

De Vingt-neuf ans et demi en mil huit cent cinquante, à dix heures d'après midi
 ACTE DE MARIAGE de Victor-Georges Marcelin Laffranchi
 âgé de Vingt-neuf ans, né à la Gode, département de l'Aisne
 le 21 août 1826, du mois de Juin mil huit cent cinquante, profession de Cultivateur, domicilié à la Gode
 et de Marie-Anne Laffranchi âgée de Vingt-neuf ans, née à la Gode, département de l'Aisne, profession de ménagère, domiciliée à la Gode
 en présence de Barthélemy Dumas maire, et de Edouard Laffranchi notaire.

Et de Victor-Georges Marcelin Laffranchi (Vouziers) âgé de 29 ans, né à la Gode, département de l'Aisne, le 21 août 1826, du mois de Janvier mil huit cent cinquante, profession de Cultivateur, domicilié à la Gode
 et de Marie-Anne Laffranchi (Vouziers) âgée de 29 ans, née à la Gode, département de l'Aisne, le 21 août 1826, du mois de Janvier mil huit cent cinquante, profession de ménagère, domiciliée à la Gode
 et de Victor-Georges Marcelin Laffranchi en présence de Barthélemy Dumas maire.

Les actes préliminaires sont à la publication de mariage faite par nous deux officiers publics le dimanche 11 juin 1856, de midi à dix heures de l'après-midi, et de midi à deux heures de l'après-midi, à la Gode.

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1^{er} du Code civil, sur le mariage, concernant les droits et les devoirs respectifs des époux.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Victor-Georges Marcelin Laffranchi en présence de Victor-Georges Marcelin Laffranchi domicilié à la Gode, département de l'Aisne, âgé de vingt-neuf ans, profession d'agriculteur, père de la mariée, et de Marie-Anne Laffranchi domiciliée à la Gode, département de l'Aisne, âgée de vingt-neuf ans, profession d'agriculteur, mère de l'époux.
 Et de Victor-Georges Marcelin Laffranchi domicilié à la Gode, département de l'Aisne, âgé de vingt-neuf ans, profession d'agriculteur, père de la mariée, et de Marie-Anne Laffranchi domiciliée à la Gode, département de l'Aisne, âgée de vingt-neuf ans, profession d'agriculteur, mère de l'époux.

Après quoi, moi Victor-Georges Marcelin Laffranchi notaire de la Commune de la Gode, faisant fonctions d'Officier public de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que les dites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par les dites parties, et par nous deux officiers publics, les autres comparants, lesquels ont déclaré ne s'en réserver aucun rétractement.

Laffranchi Laffranchi Dumas Jamain

Laffranchi Laffranchi Dumas Jamain

De Vingt-neuf ans et demi en mil huit cent cinquante, à deux heures de l'après-midi
 ACTE DE MARIAGE de Victor-Georges Marcelin Laffranchi
 âgé de Vingt-neuf ans, né à la Gode, département de l'Aisne
 le 21 août 1826, du mois de Juin mil huit cent cinquante, profession de Cultivateur, domicilié à la Gode
 et de Marie-Anne Laffranchi âgée de Vingt-neuf ans, née à la Gode, département de l'Aisne, profession de ménagère, domiciliée à la Gode
 en présence de Barthélemy Dumas maire, et de Edouard Laffranchi notaire.

Et de Victor-Georges Marcelin Laffranchi (Vouziers) âgé de 29 ans, né à la Gode, département de l'Aisne, le 21 août 1826, du mois de Janvier mil huit cent cinquante, profession de Cultivateur, domicilié à la Gode
 et de Marie-Anne Laffranchi (Vouziers) âgée de 29 ans, née à la Gode, département de l'Aisne, le 21 août 1826, du mois de Janvier mil huit cent cinquante, profession de ménagère, domiciliée à la Gode
 et de Victor-Georges Marcelin Laffranchi en présence de Barthélemy Dumas maire.

Les actes préliminaires sont à la publication de mariage faite par nous deux officiers publics le dimanche 11 juin 1856, de midi à dix heures de l'après-midi, et de midi à deux heures de l'après-midi, à la Gode.

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1^{er} du Code civil, sur le mariage, concernant les droits et les devoirs respectifs des époux.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Victor-Georges Marcelin Laffranchi en présence de Victor-Georges Marcelin Laffranchi domicilié à la Gode, département de l'Aisne, âgé de vingt-neuf ans, profession d'agriculteur, père de la mariée, et de Marie-Anne Laffranchi domiciliée à la Gode, département de l'Aisne, âgée de vingt-neuf ans, profession d'agriculteur, mère de l'époux.
 Et de Victor-Georges Marcelin Laffranchi domicilié à la Gode, département de l'Aisne, âgé de vingt-neuf ans, profession d'agriculteur, père de la mariée, et de Marie-Anne Laffranchi domiciliée à la Gode, département de l'Aisne, âgée de vingt-neuf ans, profession d'agriculteur, mère de l'époux.

Après quoi, moi Victor-Georges Marcelin Laffranchi notaire de la Commune de la Gode, faisant fonctions d'Officier public de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que les dites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par les dites parties, et par nous deux officiers publics, les autres comparants, lesquels ont déclaré ne s'en réserver aucun rétractement.

Laffranchi Laffranchi Dumas Jamain

Laffranchi Laffranchi Dumas Jamain